



Cs-ol / 15/02/2022

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du mardi 01 Février 2022 à 18H

Le Conseil s'est tenu en présentiel à la Veyrière :

- **administrateurs présents ou représentés**: Mireille Kishazy, Olivier Labasse, Jean Claude Secchi, Claude Saulgeot, Georges Davignon, Jacques Lelarge . Pouvoirs à Olivier : Nicole Barbier et Luc Corneloup.
- **excusés** : Laurent Bille, Brigitte Lacombe. Le Conseil peut délibérer valablement (8/11).
- **adhérents** : Jacques Hergott, Richard Serret

Ordre du Jour :

- 1) approbation du PV de la réunion du CA du 18/01/2022
- 2) commissions permanentes (urbanisation et mobilité)
- 3) GT Centre village
- 4) avancement autres GT
- 5) Réseau associatif ; Tram-BHNS (Grenelle), ALAE (recours)
- 6) Administratif : cotisations (appel cf ol-12/12/2021), calendrier des réunions (CS 5/01), date AG.
- 7) questions diverses (plantations en remplacement ? alignement 120 arbres Veyrier-Menthon)

PJ :

- *Projet de PV du 18/01/2022*
- *Appel de cotisations (ol 12/12/2021)*
- *Avis BVV du 27/04 2017 sur PLU*
- *Vidéo Grenelle et revue de presse (DL, le Faucigny, Libr'info)*
- *photo arbustes plantés en substitution arbres haute tige en coté aval piste cyclable.*
- *tableau liste des demandes de PC et DP.*
- *Compte rendu commission Centre village (JH-11/1/22) et notes Presbytère-Centre village (OL-12 et 23/1/22)*

1) Approbation formelle du procès-verbal de la réunion du CA du 18/01/22 :

Le projet est approuvé à l'unanimité et sera envoyé à tous les adhérents puis mis en ligne sur <https://bienvivreaveyrier.org> rubrique « Conseils d'administration et Assemblées générales »

2) Commissions :

21) Urbanisme : Claude vous a adressé la liste des dépôts d'urbanisme (PC et DP) affichée à la mairie le 25/01/2022. On note depuis le début de l'année de nouvelles demandes : 2 en PC et 10 en DP.

Suite aux remarques faites au CA du 18/01 concernant le nombre de permis de construire accordés (7 projets de villas, 1 immeuble de 6 logements) recensés par nous en 2021, Olivier rappelle l'existence du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) courant sur plusieurs années : *consommation foncière avec la rétention foncière , *Nombre maximum de logements à réaliser, *Nombre de logements à l'hectare, *part des maisons individuelles vs l'ensemble des logements produits pendant la durée du SCoT.... Cet outil pourrait aider à maîtriser l'urbanisation. Nous avions demandé à la municipalité Maniglier le rapprochement entre le nombre de PC délivrés et le nombre autorisé, annuellement ou en cumul. Sans recevoir de réponse. Georges est chargé de demander à l'issue du prochain conseil municipal public si l'outil a été mis à jour et s'il peut aider à cette maîtrise de l'urbanisation en conformité avec les objectifs du SCoT

-Le signalement de BVV pour des annexes construites illégalement au Pré au Moine a bien été réceptionné et examiné par les services de la mairie. Jacques se charge de transmettre à ses voisins demandeurs un article daté du 11et12 décembre 2021 intitulé « comment régulariser fiscalement une construction non déclarée ».

-Les travaux de transformation du restaurant « Monsieur Bleu » sont en cours, il faudra veiller à ce que la réalisation soit bien conforme aux documents du PC, et en particulier sur l'accès au quai de Chavoires, suite au recours gracieux à la Mairie et au signalement au Préfet qui en avait accusé réception au Président.

Olivier a adressé aux administrateurs copie de l'avis officiel « **Analyse critique, questions et suggestions sur le PLU** » de BVV (personne publique associée) déposé en date du **27/04/2017**, pour le cas où ce PLUi serait révisé. Il y était déjà proposé la vision urbanistique avec les 2 traverses-esplanades Sud et Nord, et le

plan de circulation apaisée, notamment entre la place de la Poste et celle de la mairie. Les administrateurs sont priés d'apporter toutes leurs idées pour des modifications éventuelles du PLU à demander à la mairie.

22) Mobilité :

Olivier participe à la commission extra-municipale, pilotée par Philippe Franck, qui s'est réunie le 19/01 sur site à propos de la sécurisation des voiries du bas du village ; des solutions consensuelles ont été dégagées : élargissement de la bande piétonnière de la route du port, une zone 30km/h dans tout le village, des zones de rencontre à 20km/h avec priorité aux piétons et aux cyclistes « lents = promenade ». Pour les aménagements des routes du haut (Mont Veyrier, La Combe, Corniche), Georges rappelle qu' il faut d'abord maîtriser les écoulements d'eaux pluviales, eaux usées, eaux de ruissellement , du gel ... La route de la Corniche sera la première servie en raison des travaux EDF dont le démarrage serait en septembre ; raison de plus pour que tout soit bien réfléchi à cette date. Par contre pour les routes du Mont-Veyrier et de la Combe, pentues, et desservant 2 fois plus d'habitations, la transposition avec celle de la Corniche (plate et panoramique) n'est guère adéquate. On signale un gros problème de stationnement au Péril point de départ des randonneurs du Mont Veyrier et des vigneron amateurs de la vigne de Veyrier.

3) Groupes de travail :

31) Centre-village: Jacques Hergott nous présente l'ébauche d'un document destiné à engager la discussion sur l'aménagement à moyen et long terme du centre du village avec les élus. Ce document ferait suite aux diaporama « Oser Veyrier » et « Osons Veyrier » présentés, le premier, à la Mairie le 30/07/2021 et le second, plus complet, à l'AG de BVV le 1/10/2021 et largement diffusés depuis (téléchargeables sur le site internet). Jacques pense utiliser un format italien, une introduction avec des constats et vœux puis des idées et suggestions. La municipalité est le décideur, notre rôle est de proposer, inspirer, recommander....

32) Presbytère. Jacques présente le compte rendu qui est l'émanation d'un groupe de travail regroupant plusieurs administrateurs et adhérents qu'il faut remercier pour leur travail fourni. Plusieurs ont retourné leurs préférences. Olivier insiste sur l'urgence à produire un document finalisé avec les options recommandées par BVV parmi celles évoquées. Une réunion est programmée entre lui et Jacques pour ce faire et justifier les options présentées au CA. Le Président prendra RV avec la Mairie pour la présentation officielle.

33) Routes du haut, chemins et sentiers : Georges travaille sur les projets et fera le point au prochain CA

34) Eclairage public : Jean Claude fait partie d'une commission extra-municipale nouvellement créée sur l'éclairage public afin de le moderniser et le rendre moins couteux pour la commune. Jean-Claude s'appuiera sur les réalisations de son ami M.Maya , maire de la commune de Tramaye (71) qui était venu présenter à notre AG de 2018 les transformations qu'il a réalisées dans sa commune en particulier sur l'éclairage public ,.

4) Réseau associatif :

41 TRAM- BHNS : Olivier nous relate les péripéties relatives au second vote du GA sur le choix entre TRAM et BHNS sur la rive ouest : ce choix est contraire aux propositions du Grenelle des transports et de la qualité de l'air du bassin annécien, dont BVV est membre fondateur ; les administrateurs votent à l'unanimité pour continuer de soutenir le Grenelle sous la houlette de notre Président, dénoncer les contradictions et faiblesses du choix du GA, promouvoir les solutions mises en évidence dans les études des deux cabinets d'ingénierie, , répondre aux objectifs de mobilité, de réduction des embouteillages et de la pollution de l'air, cesser les pertes de temps et d'argent (l'objectif d'Olivier «Mieux répondre aux besoins des habitants et voyageurs, plus rapidement, et à moindre couts).

42 ALAE : parmi les recours contentieux, le projet de construction sur la presqu'île d'Angon donné en bail LT ; une inquiétude justifiée sur la légalité d'un PC au port de Talloires. Par ailleurs l'association ADEPT avait approché Olivier l'été dernier pour une coordination sur la rive Est : nous reprendrons contact.

5) Administratif : Cotisations et AGO :

il est décidé d'envoyer l'appel de cotisation 2022 en utilisant après mise à jour, le dernier texte du 12/12/ 2021. Nous retenons le jeudi 12 ou 19 mai 2022 selon disponibilités de la grande salle pour l'**AGO** (le 13/05- Ndrl)

6) Questions diverses :

Les plantations le long de la voie verte sur la RD 909 (route de Menthon) ne sont pas conformes à ce qui avait été convenu avec le Conseil Départemental, conformément avec la loi : des bosquets viennent d'être plantés qui gêneront la vue sur le Lac sans produire d'ombre pour les piétons, comme ceux à haute tige en alignement. Le CA décide de faire un courrier aux administrations responsables de cette incongruité.

Prochaine réunion du CA : mardi 1er Mars à 18 h. à la salle de réunion de la Veyrière.